

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AURORE SECURITE - OPCVM OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES

Numéro agrément : FCP/2021-03

Code ISIN : CI000004842

FCP de Distribution

Cet OPCVM est géré par NSIA Asset Management, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : En souscrivant dans AURORE SECURITE, vous investissez dans un portefeuille de produits de taux. L'objectif du Fonds est de générer sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, obtenir une performance nette de frais (coupons réinvestis) supérieur à celle de l'indicateur de référence du Fonds. L'indicateur de référence du Fonds est la courbe de taux de UMOA titre sur un horizon de 5 ans (coupons réinvestis). Cet indicateur correspond aux indicateurs représentatifs des différentes poches ou allocations envisagées.

Politique d'investissement : Le Fonds est un OPCVM géré activement, dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du Fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du Fonds ne dépend pas de l'indicateur. Elle est définie et réajustée en fonction des perspectives de croissance des actifs et des titres disponibles. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du Fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. De la même façon, le portefeuille peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. L'investissement n'a aucune contrainte liée à la zone géographique, au secteur d'activité, à la taille de la capitalisation de toute société pouvant faire l'objet d'investissement à la BRVM ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA. Aucune contrainte n'est fixée quant au niveau de ces écarts.

Les principaux moteurs de performance du Fonds sont les suivants :

- de 70% à 95% de l'actif net en produits de taux : comprenant sans se restreindre aux produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des titres choisis ;
- de 0 à 10% en OPC ;
- de 0 à 15% de son actif net en dépôts à terme et assimilés ;
- de 0 à 30% de son actif net en autres titres de créances et FCTC ;
- de 0 à 5% en actions ;

Le processus d'investissement se base sur la recherche d'opportunités d'investissement sur le marché primaire et secondaire visant à renforcer la rentabilité du portefeuille. L'objectif étant de sélectionner les obligations ayant les meilleurs rendements.

Pour les obligations en direct, le gérant pourra investir en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des titres choisis.

- les emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne au sein de l'Union
 - les bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union
 - les valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de l'Union
- les valeurs mobilières émises sur le marché monétaire de l'Union

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les obligations privées se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur l'analyse de la courbe des taux, les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.

Sur la classe d'actif des OPCVM, le Fonds identifiera des OPCVM ou FIA agréés par le régulateur ou d'autres OPC autorisés par la réglementation, sans limitations de classification ou de situation géographique. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des OPC choisis. La sélection des OPC dépendra de critères quantitatifs (notamment performance de gestion à moyen et long terme ainsi que le niveau des encours gérés, etc.) et de critères qualitatifs (notamment savoir-faire des gérants, processus décisionnel, consistance du style de gestion, etc.).

Le risque du FCP est suivi relativement à l'indicateur de référence. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise à œuvre par rapport à l'indicateur de référence est : moyen.

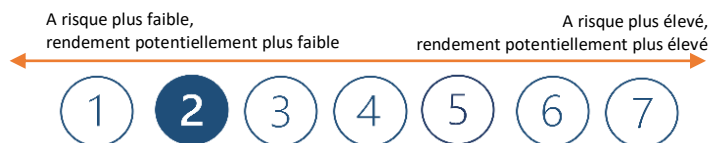
Affectation des sommes distribuables : Cet OPCVM est un Fonds de Distribution.

Recommandations : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour à 16 heures, exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du même Jour et sont réglées dans les 2 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Fonds, la Société de Gestion décide de cantonner les actifs du Fonds (scission de l'OPCVM) lorsque la cession de certains actifs ne serait pas conforme à l'intérêt des porteurs de parts.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au Prospectus du FCP.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explication de l'indicateur et ses principales limites

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- Ce Fonds est classé en catégorie 2 en raison de son exposition aux obligations à hauteur d'au minimum 70% de son actif net.

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de liquidité : correspond au risque que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre des titres en raison d'un manque de liquidité sur le marché et se traduit par le défaut de cession des certains titres et l'incapacité du Fonds à honorer ses rachats à court terme.

Risque de crédit : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts de l'OPC. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et rachats | Assiette | Taux barème maximum (TTC) |
|--|--|---------------------------|
| Commission de souscription maximum non acquise à l'OPCVM | VL x nombre de parts | 1,10% |
| Commission de souscription acquise à l'OPCVM | VL x nombre de parts | Néant |
| Commission de rachat non acquise à l'OPCVM | VL x nombre de parts | 0,55% |
| Commission de rachat acquise à l'OPCVM | VL x nombre de parts | Néant |
| Frais Prélevés par l'OPCVM en 2024 | | |
| Frais courants | 747 552 522 FCFA représentant 1,21% de l'Actif Net | |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions | Néant | |
| Commission de surperformance | Néant | |

Les commissions de souscription et de rachats affichés constituent les maxima applicables et sont acquis à la société de gestion.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2024. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la

commission de performance et les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises par le FCP AUREORE SECURITE serviront à compenser les frais supportés par le Fonds pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la Société de gestion et aux intermédiaires.

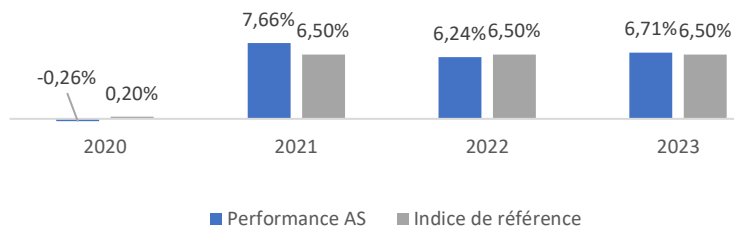
Lorsque l'OPCVM investit dans un autre OPCVM ou autres OPC, le montant maximum des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois à l'OPCVM lui-même et aux autres OPCVM ou autres OPC dans lesquels il entend investir ne pourra pas excéder une valeur de 2,5% du montant.

Les frais de gestion dans le cas d'investissements dans un OPC géré par NSIA AM sont nuls.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 à 11, à la section Frais du prospectus, disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT, et sur le site internet : www.nsia-asset.com

PERFORMANCES PASSES

Performance AUREORE SECURITE vs. Indice de référence



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été agréé le 22 juillet 2021.
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- L'indicateur de référence du Fonds est le taux moyen de la courbe de taux de UMOA titre sur un horizon de 5 ans. Il est calculé coupons nets réinvestis.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : BTCC NSIA BANQUE CI

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de NSIA ASSET MANAGEMENT, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne à la BRVM et est disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT, située à Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons ou sur le site www.nsia-asset.com ou la version web ou mobile de l'application NSIA INVEST.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en version numérique sur le site www.nsia-asset.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Toute autre information pratique est disponible au siège de NSIA Asset Management, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

Toute demande de complément d'information doit être adressée au service commercial de NSIA ASSET MANAGEMENT au siège de ladite société.

Fiscalité : La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon vote régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de commercialisateur du Fonds ou de votre conseil fiscal.

Les revenus distribués par les OPCVM et les autres formes de placement collectif agréés par l'AMF-UMOA sont exonérés de l'impôt applicable au revenu des valeurs mobilières pour tout investisseur de la zone UEMOA. **Cependant, la législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.**

La responsabilité de NSIA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

Cet OPCVM a été agréé, le 22/07/2021 par l'AMF-UMOA sous le numéro **FCP/2021-03**.

NSIA Asset Management a été agréée par l'AMF-UMOA sous le numéro **SG/2018-01**.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 décembre 2024.